



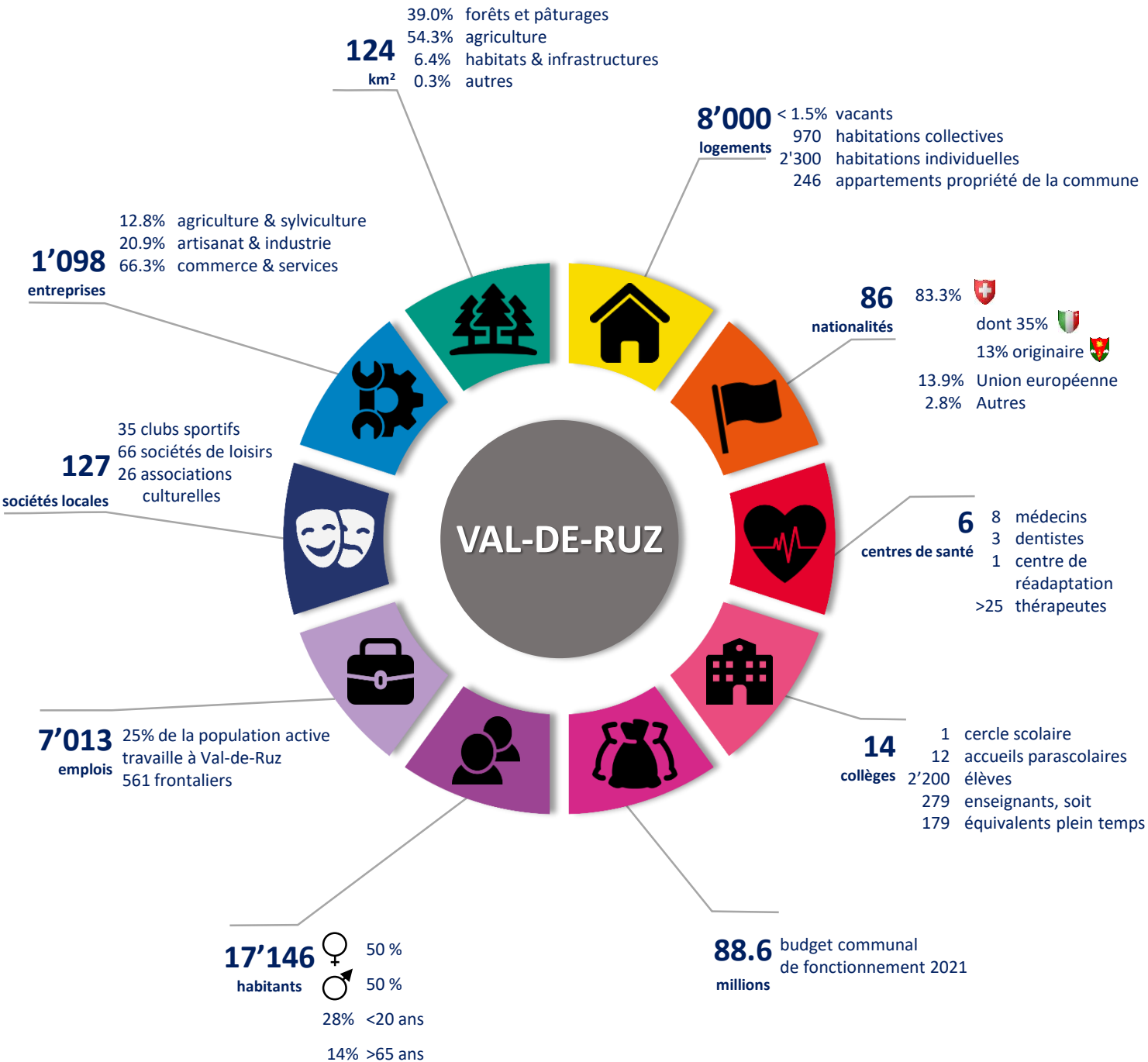
Val-de-Ruz

## Programme de législature 2021-2024 du Conseil communal

**«Parce que votre avenir est notre priorité,  
nous prenons nos responsabilités».**



# En chiffres & en faits



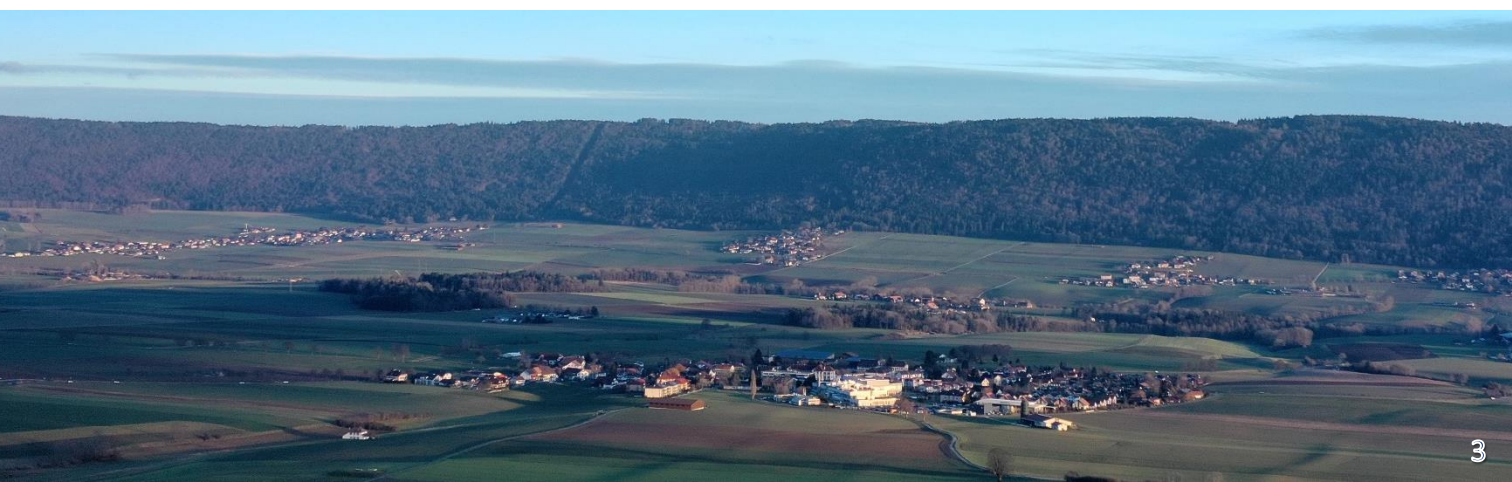
Sources: statistiques cantonales de la population et de l'emploi

# Que voulons-nous ?

Dans le présent document, nous définissons les objectifs généraux de notre politique pour la législature à venir, tout en nous projetant dans une vision à plus long terme, à l'horizon 2030.

En fonction des ressources financières disponibles, nous établissons des priorités parmi les mesures et objectifs définis, de façon à répondre aux défis tels qu'ils s'appréhendent au moment considéré. Nous vérifions en permanence les progrès accomplis et portons un regard critique sur la voie dans laquelle nous nous engageons. Au besoin, nous procédons à des corrections.

Le développement durable reste notre ligne directrice et celle de l'administration, que ce soit dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes de service à la population ou dans nos missions de mise en œuvre et de suivi des projets stratégiques.



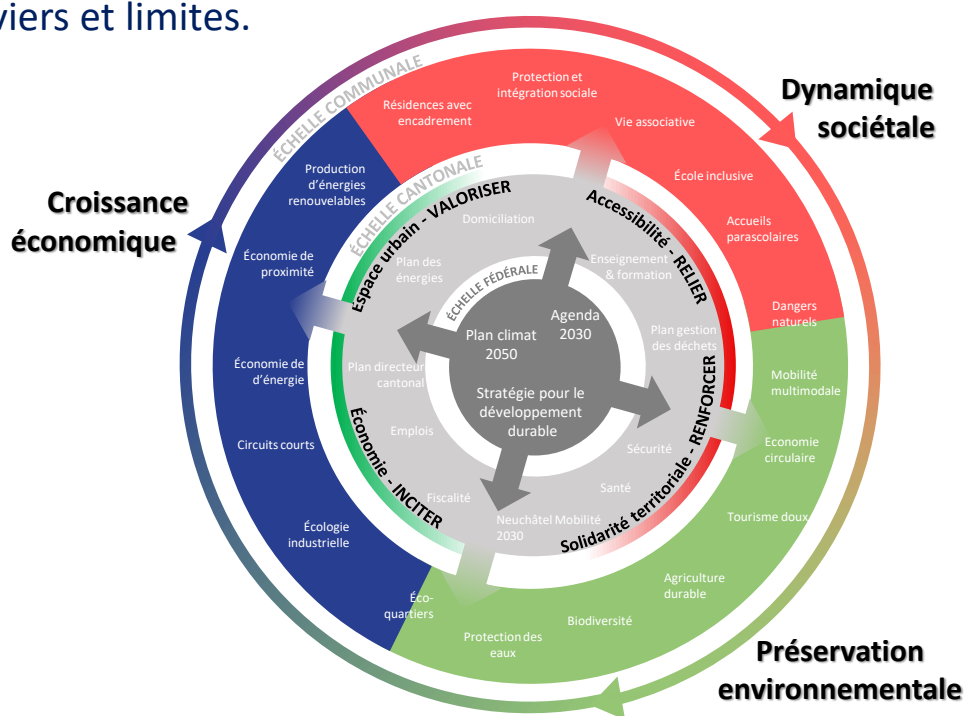




«La vision pour notre écorégion se traduit par la volonté de préserver un territoire vivant, vivable, viable et durable».

# Sur quoi se basent nos fondements ?

Notre conception de la croissance se veut cohérente, ouverte et flexible. À l'ensemble de nos réflexions, nous intégrerons les contingences fixées par les autorités supérieures, tout en adaptant notre politique en coordination avec le Législatif. L'évaluation de nos projets passe par un processus considérant les trois piliers du développement durable, modèle que nous utilisons avec tous ses leviers et limites.



Le développement des activités humaines peut ainsi se poursuivre, dans un souci constant de préservation des ressources et de l'environnement pour les générations futures. L'écorégion Val-de-Ruz veille à rester attractive, tant pour la qualité de vie qu'elle offre à sa population que pour les conditions qu'elle propose au monde de l'entreprise.

Les évolutions économiques, technologiques et sociétales offrent des opportunités, mais peuvent engendrer des risques sociaux. Nous restons attentifs à maintenir une cohésion sociale adaptée aux besoins.



# Pourquoi une stratégie orientée développement durable ?

Ce programme de législature est à l'image de son époque, une époque débordante de tensions au sein même de nos convictions et de nos valeurs.

Entre développement économique et appels à la décroissance, entre densification urbaine et appréhensions liées à l'arrivée d'habitants supplémentaires, entre ouverture au monde et repli identitaire, entre attentes sociales en augmentation et moyens financiers en perpétuel recul, nous vivons une période des plus paradoxales.

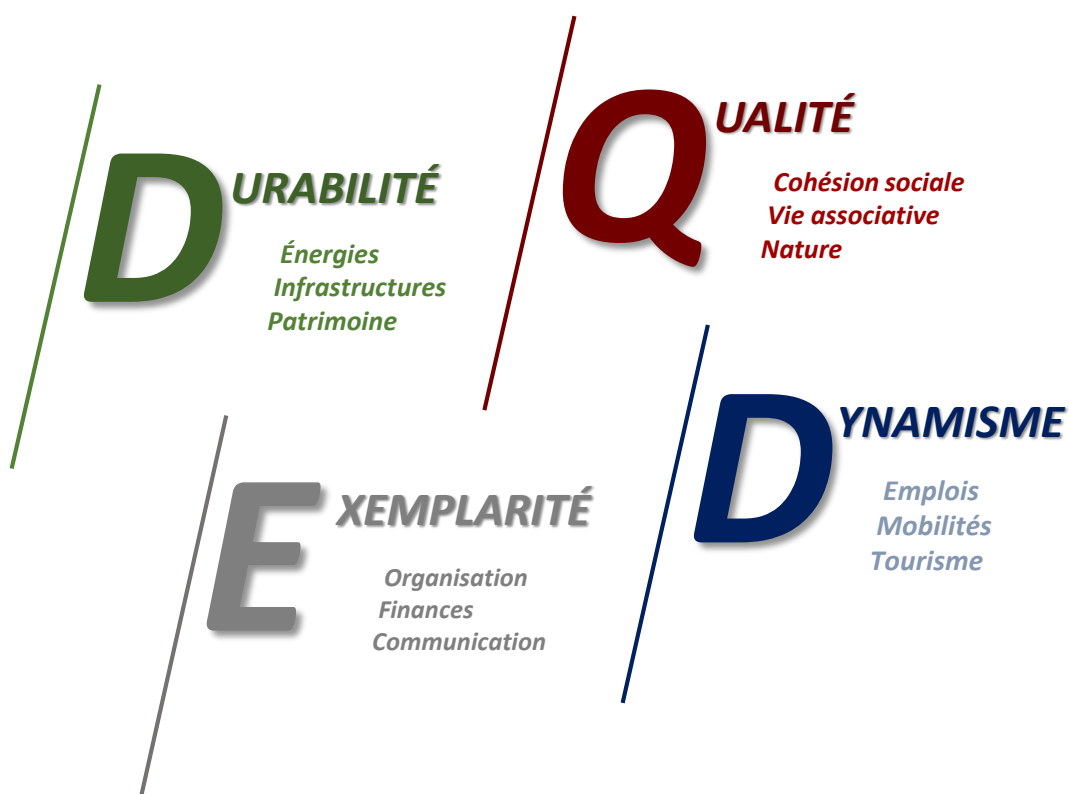
Définir les buts de l'action publique dans cette période instable doit tendre à favoriser la qualité de vie de la population vaudruzienne et le rayonnement de notre région au sein du canton.



## Notre philosophie – l'écorégion

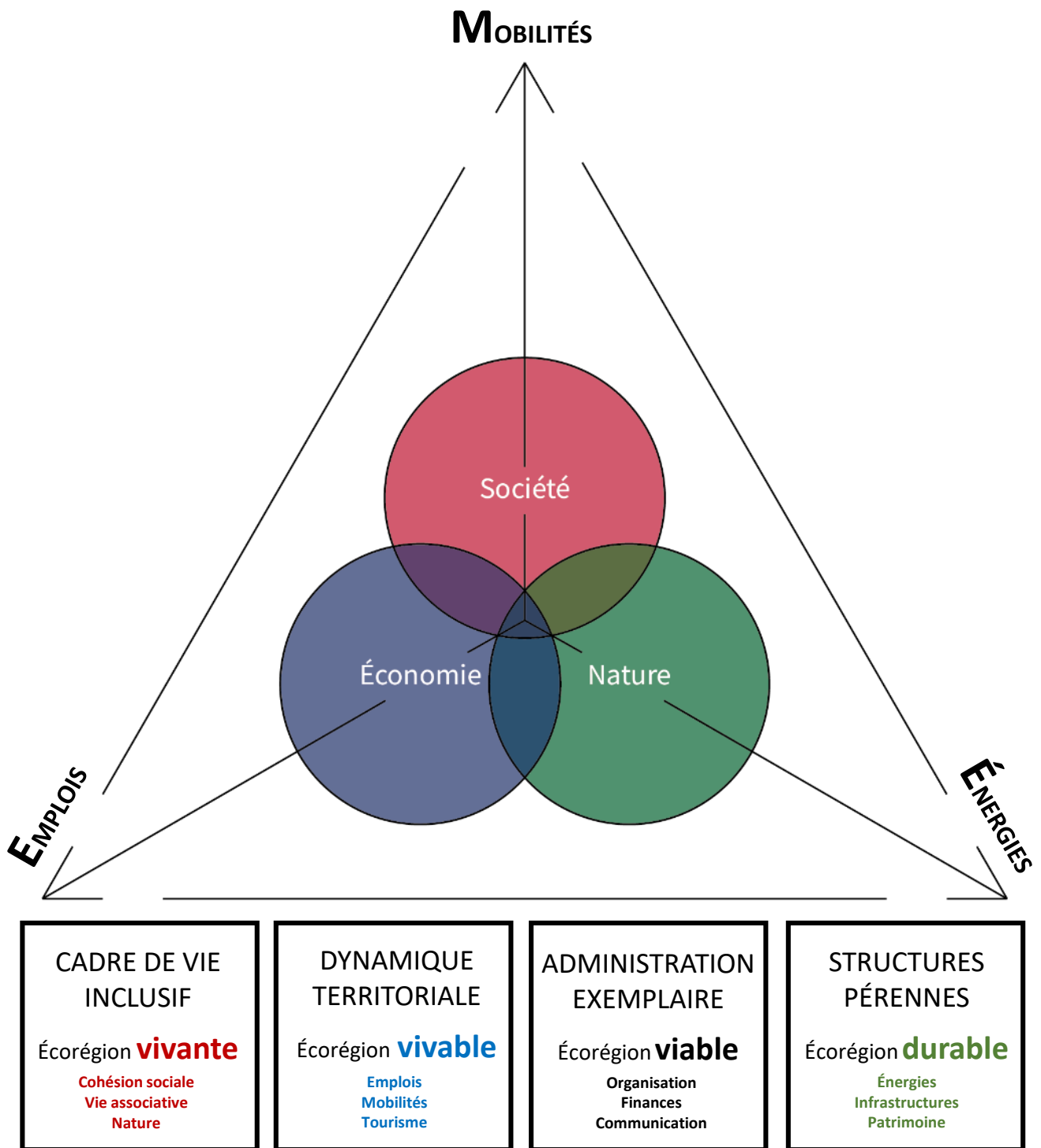
Région et Commune, Val-de-Ruz est une écorégion qui valorise son lien avec la terre, s'inscrit dans une dynamique de développement durable et offre un cadre de vie unique.

- Viser un cadre de vie inclusif, pour rendre l'écorégion vivante.
- Susciter une dynamique territoriale pour bien y vivre.
- Être une administration exemplaire, pour que l'écorégion reste viable.
- Pérenniser nos structures, pour qu'elles soient durables.





# Comment notre vision stratégique se construit-elle?







## Notre choix – quatre piliers et trois enjeux stratégiques

L'ensemble de notre stratégie repose sur quatre piliers qui constituent les volontés absolues de notre Commune : un cadre de vie d'exception, qui va de notre système d'éducation à la jouissance d'une nature somptueuse, un territoire riche d'une grande diversité d'entreprises autour d'un noyau urbanisé en perpétuelle amélioration, une administration capable de répondre avec qualité et efficacité à tous ses habitants, des infrastructures à préserver, d'autres à développer, tout cela en se projetant dans une perspective à long terme.

Emplois, énergies mobilités: organisé en trois axes stratégiques autour d'un thème central, « Val-de-Ruz écorégion », notre programme de législature met en lumière 12 enjeux, 37 objectifs et 65 mesures, toutes déclinées en projets et processus de travail à mettre en œuvre pour atteindre les buts fixés.







# LES MOBILITÉS : UNE PRIORITÉ !

Des changements profonds sont à l'œuvre dans nos modes de déplacement. On ne parle désormais plus seulement de transports publics, mais de mobilité multimodale, signe d'une attention plus grande donnée aux attentes de la population. Dans cette perspective, nous considérerons l'ensemble des évolutions, qu'elles soient technologiques, écologiques ou économiques.

Empreinte des impératifs environnementaux et de la démographie croissante, la politique de l'aménagement du territoire est au premier plan pour donner un cadre à des solutions durables. À Val-de-Ruz, plusieurs mesures favorables aux déplacements à vélo doivent se concrétiser. D'autres, visant à améliorer l'accessibilité aux transports publics, se réaliseront ces prochaines années. Enfin, la Commune doit poursuivre sa politique de promotion en matière de covoiturage et d'autopartage.

Favoriser les déplacements collectifs contribue à réduire l'impact sur l'environnement. La configuration territoriale de la Commune sied à l'extension de son réseau de mobilité douce tant au niveau des activités économiques que de loisirs.

## Objectifs

- Favoriser les déplacements collectifs
- Susciter et pérenniser la mise en place de plans de mobilité et de covoiturage par les entreprises
- Assurer l'extension du réseau des mobilités douces
- Lever les barrières architecturales réduisant l'accès aux transports publics

## Mesures

Amélioration de la qualité de la desserte et couverture à terme de tous les villages

Incitation, soutien et réglementation

Recours aux chemins de remaniements agricoles

Mise en œuvre du plan LHand

## Projets

Plan d'aménagement local (PAL)- étape 3

Écopouce

Promotion Mob douce

Déploiement signalétique et cartographie

LHand 2023





# POURQUOI FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ?

Zones rurales, bassins industriels, espaces artisanaux, tous ces lieux ont en commun d'être des laboratoires de solidarité de proximité, des créateurs d'activités et donc d'emplois. Seuls 25% de la population active vaudruzienne disposent d'un travail dans la commune. Allier la proximité de l'emploi avec celle de l'habitat contribue à la qualité de vie, à la dynamique sociale, à l'environnement.

Le développement du tissu économique fait donc partie des prérogatives du Conseil communal. Ce dernier doit offrir un cadre attractif aux entreprises déjà installées, afin qu'elles puissent poursuivre leur évolution, et pouvoir attirer sur son territoire des activités nouvelles.

Croissance économique et développement de l'emploi de proximité sont le fondement d'une évolution qualitative de nos structures, de nos habitudes, de nos mentalités.

## Objectifs

- Favoriser la création de plus de 1'000 emplois horizon 2035, tous domaines d'activités confondus
- Définir une stratégie de développement touristique
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques

## Mesures

Renforcement du lien avec le tissu économique

Promotion d'un territoire durable aux yeux des investisseurs et des nouveaux entrants

Définition de l'offre touristique

Développement et pérennisation de la desserte des sites touristiques

## Projets

Plan d'aménagement local (PAL) - étape 3

Cernier-gare Horizon 2035

VDR-Tourisme

Borne Euro-relais

Nordic'BUS







# POURQUOI METTRE L'ACCENT SUR LES ÉNERGIES ?

Notre empreinte écologique n'a cessé de s'accroître ces vingt dernières années. L'utilisation d'énergies fossiles reste l'un des facteurs principaux de cet état de fait. À Val-de-Ruz, nous voulons contribuer à restreindre cette empreinte. Notre objectif à long terme est d'atteindre l'autonomie énergétique, avec une politique encline à promouvoir la production d'énergies renouvelables.

Nous devons non seulement agir sur l'ensemble de l'énergie consommée par nos infrastructures, mais également promouvoir l'extension, la création de chauffage à distance, le bois de nos forêts étant par définition une ressource renouvelable de proximité.

Par l'exemplarité de nos actions innovantes, nous souhaitons que la diminution de la consommation d'énergie devienne aussi un réflexe dans chaque foyer et dans chaque entreprise. Pour cela, nous voulons stimuler les projets collectifs de production d'énergie verte.

## Objectifs

- Diminuer la consommation d'énergie des bâtiments de 25%
- Viser zéro système de chauffage à combustible non renouvelable pour les bâtiments communaux
- Atteindre l'autonomie énergétique pour l'ensemble de l'électricité consommée dans l'écorégion
- Promouvoir l'économie d'énergie

## Mesures

Réduction massive des ponts thermiques des bâtiments

Remplacement des chaudières à combustible non-renouvelable

Installations photovoltaïques sur les toitures qui s'y prêtent

Production de l'énergie grâce au bois

Concrétisation des projets éoliens sur le territoire communal

## Projets

Plan d'aménagement local (PAL) - étape 3

Densification CAD

Éolien – 4 Bornes

Éole-de-Ruz

Coopsol

Optimisation énergétique du patrimoine communal bâti

Extinctions nocturnes



## Impressum

*Éditeur*

Administration communale

2053 Cernier

*Textes*

Conseil communal

*Photographies*

© FAGE

*Concept*

Chancellerie

*Copyright*

Commune de Val-de-Ruz, avril 2021

<b>En chiffres et en faits</b>	<b>2</b>
<b>Que voulons-nous ?</b>	<b>3-4</b>
<b>Sur quoi se basent nos fondements ?</b>	<b>5</b>
<b>Pourquoi une stratégie orientée développement durable ?</b>	<b>6</b>
<b><i>Notre philosophie – l'écorégion</i></b>	<b>7</b>
<b>Comment notre vision stratégique se construit-elle ?</b>	<b>8</b>
<b><i>Notre choix – quatre piliers et trois enjeux stratégiques</i></b>	<b>9</b>
<b><i>Les mobilités : une priorité !</i></b>	<b>11</b>
<b><i>Pourquoi favoriser la création d'emplois ?</i></b>	<b>13</b>
<b><i>Pourquoi mettre l'accent sur les énergies ?</i></b>	<b>15</b>